Ce qui s'est passé par la suite, c'est qu'après avoir perdu leur majorité au Sénat, les libéraux se sont lancés dans une guerre de procédure pour empêcher certains sénateurs d'exprimer leur point de vue et, en fait, de se prononcer sur certaines questions.

Hier, après avoir attendu pas mal de temps que les sénateurs libéraux veuillent bien revenir à leur place pour se prononcer sur la motion qu'ils avaient proposée eux-mêmes, le Président du Sénat leur a donné un préavis d'une demi-heure pour venir voter et il leur a précisé. . .

M. le Président: Je suis persuadé que le ministre cherche à répondre à la question, mais je pense qu'il va peut-être un petit peu trop loin.

La parole est à l'honorable chef de l'opposition.

L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition): Monsieur le Président, le ministre des Finances a essayé d'esquiver la question de savoir pourquoi le premier ministre, des ministres ou des hauts fonctionnaires du gouvernement ont ordonné à celui qu'ils ont nommé comme Président du Sénat de faire fi du Règlement, car en ordonnant la tenue d'un vote en catimini, c'est exactement ce qui est arrivé.

J'ai ici le compte rendu d'une entrevue donnée par le ministre des Finances à la télévision dimanche dernier. En réponse aux questions sur la TPS et le Sénat, il a dit: «Nous serons en mesure de faire adopter ce projet de loi. Je n'en parlerai pas pour le moment, Mike, mais nous ferons adopter ce projet de loi. Il va se passer des choses cette semaine au Sénat.»

Je demande au ministre si ce n'est pas là la preuve du lien entre, d'une part, le désarroi du ministre des Finances et de son gouvernement et, d'autre part, les actions sans précédent du Président du Sénat. Je demande encore une fois au ministre: Pourquoi s'acharne-il à imposer la TPS aux Canadiens au point d'ordonner au Président du Sénat d'enfreindre le Règlement et les coutumes parlementaires? Pourquoi s'acharne-il autant? Pourquoi est-il si sourd aux désirs des Canadiens?

• (1120)

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le chef de l'opposition fait fausse route.

Questions orales

J'ai moi aussi une question à lui poser. Il parle d'arrogance. Il est ridicule pour des sénateurs libéraux de pousser les hauts cris et d'invoquer le Règlement du Sénat quand on sait qu'à maintes reprises, depuis six ans, ils ont proposé de le modifier quand celui-ci ne les favorisait pas.

Ils ont passé outre à quelques reprises à une décision de la présidence et maintenant, pour la première fois en 45 ans, ils ont perdu un vote au Sénat. Dans leur arrogance, les sénateurs libéraux disent: «Si le vote ne nous est pas favorable, on reprend nos billes et on s'en va.»

L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition): Monsieur le Président, si le ministre des Finances s'intéresse tellement au Sénat, je lui conseille d'étudier le Règlement du Sénat, car celui-ci prévoit en fait qu'une décision du Président peut être renversée. C'est le cas ici. Le ministre des Finances ne dit pas pourquoi ni en vertu de quel pouvoir le Président du Sénat s'est permis de faire fi des dispositions précises du Règlement du Sénat.

[Français]

Pourquoi le ministre des Finances et le premier ministre ont-ils demandé et instruit le Président du Sénat de jeter le Règlement du Sénat à la poubelle? Pourquoi le gouvernement est-il tellement désespéré de forcer dans la gorge des Canadiens cette TPS que ceux-ci ont dit carrément ne pas désirer?

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député parle du Règlement. Je voudrais bien savoir de quels articles il veut au juste parler. Je ne peux pas le deviner. Le Règlement du Sénat comporte de très nombreux articles.

Mais l'essentiel est ici que chaque fois que les sénateurs libéraux n'ont pas réussi à avoir le Règlement de leur côté, ils ont contesté la décision du Président. Ils ont renversé la décision du Président, contesté le Règlement et modifié eux-mêmes ce dernier. C'est ce qu'ils ont fait maintes et maintes fois.

Le Président a la nette responsabilité de s'assurer que les travaux du Parlement se poursuivent. C'est ce à quoi pensait hier le Président du Sénat lorsqu'il a dit qu'il avait pris cette décision après y avoir mûrement réfléchi et en tenant compte du droit des sénateurs à remplir leurs obligations. C'est là une déclaration claire, je crois, du rôle et du devoir. . .